

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 11 avril 2022

Délibération n° CP-2022-1202

Commission pour avis :

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 janvier 2022

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Assemblées, affaires juridiques et assurances

Rapporteur : Monsieur Bertrand Artigny

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 25 mars 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 12 avril 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller.

Absents excusés : M. Kohlhaas (pouvoir à M. Bernard), M. Vincendet (pouvoir à M. Cochet), M. Vincent (pouvoir à M. Grivel), Mme Panassier (pouvoir à Mme Picot), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld).

Commission permanente du 11 avril 2022**Délibération n° CP-2022-1202**

Commission pour avis :

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 janvier 2022

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Assemblées, affaires juridiques et assurances

La Commission permanente,

Vu le rapport du 23 mars 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022 :

Élu	Destination	Dates	Objet
BAGNON Fabien	Paris (75)	7 janvier	Rencontre avec madame la Déléguée interministérielle à la sécurité routière, organisée par le Club des villes et territoires cyclables.
DROMAIN Hélène	Porto-Novo (Bénin)	8 au 13 janvier	Comité de pilotage du programme "Porto-Novo ville verte", inauguration de la place Gbéloko Honto et rencontres avec les autorités locales dans le cadre du suivi du partenariat de coopération.
CAMUS Jérémy	Vienne (38)	13 janvier	Visite du site de SODIAAL, coopérative laitière responsable.
CAMUS Jérémy	Vaugneray (69)	14 janvier	Rencontre avec le Syndicat de l'ouest lyonnais dans le cadre de missions de coordination et de coopération avec les intercommunalités de l'aire métropolitaine.
CAMUS Jérémy	Montluel (01)	19 janvier	Rencontre avec le président de la Communauté de communes de la Côtière à Montluel autour des thématiques du plan alimentaire territorial.
BEN ITAH Yves	Paris (75)	21 au 23 janvier	Rencontres techniques, administratives et culturelles autour de l'exposition "Douce France" du Conservatoire national des arts et métiers et des commémorations des 60 ans de la guerre d'Algérie.

Élu	Destination	Dates	Objet
PETIOT Isabelle	Paris (75)	26 janvier	Visite de l'entreprise Moulinot, spécialisée dans le tri et la collecte des déchets alimentaires.

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

Prend acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022, tels que listés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20220411-279564-DE-1-1
Date de télétransmission : 12 avril 2022
Date de réception préfecture : 12 avril 2022